



Votons les 22 et 29 mars pour les élections départementales !

Nous sommes appelés à voter, les 22 et 29 mars 2015, dans le cadre des élections départementales.

Si chaque élection a sa particularité, il nous faut néanmoins à chaque fois nous approprier ce droit de citoyen et voter pour peser sur les choix de société.

Ces élections départementales permettent à chacun d'entre nous d'affirmer ses orientations de vie quotidienne.

Parmi leurs responsabilités, les conseils généraux ont en charge la gestion des collèges, la politique de l'enfance, les transports, les aides à apporter aux plus démunis, le soutien aux personnes âgées, la Culture...

C'est sur cette gestion quotidienne qu'il nous faut élire des candidats de qualité qui prennent en compte la vraie vie ; celle des citoyens qui galèrent à trouver une crèche avec suffisamment de places disponibles pour accueillir leurs petits.

Cela concerne également les collèges où il fait bon apprendre. Et c'est encadrés par des professeurs qualifiés et en nombre suffisant pour répondre à leurs sollicitations que les collégiens auront les mêmes chances de réussite.

Il faut aussi prendre en compte nos anciens et leur droit à vieillir dignement, que ce soit à leur domicile ou dans des structures adaptées à leurs besoins.

Voici quelques exemples pour démontrer le sens et la nécessité d'aller voter les dimanches 22 et 29 mars.

Ne laissons pas la droite et l'extrême droite aux commandes dans nos départements ! Faisons mentir les sondages les donnant en tête des intentions de vote !

Allons voter pour des candidats qui défendent nos valeurs de fraternité et de solidarité !

Allons voter pour combattre les politiques d'austérité dans nos départements ! Poursuivons le combat contre le Pacte de Responsabilité et ses avantages donnés aux patrons leur permettant de multiplier leurs dividendes !

Refusons la loi Macron et la suppression des acquis sociaux ! Le gouvernement s'est servi de l'article 49-3 pour faire passer sa loi. Faisons vivre notre démocratie et usons de notre droit pour exprimer notre opposition à toute politique contraire aux besoins des salariés !

Chaque voix est importante. Nous ne devons compter que sur nous-mêmes, il faut convaincre autour de nous, dans nos ateliers, dans nos familles, afin que le mieux vivre ensemble soit bénéfique à tous les citoyens.

Paris, le 18 mars 2015